

### HORAIRES DES PRIERES

	SYNAGOGUES	BETH YAACOV	DUMAS
<b>Pessah Chéni</b> Vendredi 1 <sup>er</sup> mai	Min'ha suivi de Maariv *(chir hachirim 19h00)	19h30	*19h15
Samedi 2 mai	Cha'harit suivi d'un kiddouch offert *Rav J. Toledano Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 20h45) Fin de Chabbat	9h30* 20h00 21h36	9h00 19h30 21h36
<b>Lag Baomer</b> Lundi 4 mai Mardi 5 mai	Min'ha suivi de Maariv – Veille de Lag Baomer Cha'harit de Lag Baomer		19h30 7h00
Semaine	Cha'harit Min'ha suivi de Maariv du dimanche au jeudi Cha'harit dimanche et jours fériés	7h15 (lundi et jeudi) 8h00	7h00 19h30 8h00

### COURS DE LA SEMAINE

#### Ce Chabbat

Min'ha suivi du cours et de Maariv

**Dr Alain Haïm Bitton**

19h30 : Syn. Maison Juive Dumas

Thème :

« PESSAH' CHENI ET LAG BA'OMER,  
COMMENT NOUS SONT REVELES LES  
SECRETS DE LA TORAH »

#### En ligne



Cours par Zoom

**Rav Eric Ackermann**

Lundi 4 mai à 20h00

Réunion 981.500.7804 Code CJ78QH

#### Cours hebdomadaires

Par Rav Mikhaël Benadmon

**Dimanche, 9h00 à 10h00**

Syn. Maison Juive Dumas

Commence à **Cours annulé**

Etude hebdomadaire de la semaine.

**Mardi à 20h00 - Syn. Hekhal Hanes**

Par le Rav Yaacov Gabbai

**ISRAËL: DES TEXTES BIBLIQUES  
AUX QUESTIONS  
CONTEMPORAINES.**

**APERU DU RABBIN**

**Mercredi 13 mai 2026 dès 19h30**

Syn. Beth Yaacov

**Thème : « LES FOUS DU TALMUD :  
CES PASSAGES OU LA SAGESSE  
FLIRTE AVEC L'HUMOUR »**

Inscription obligatoire: [urlr.me/q9UM6k](https://urlr.me/q9UM6k)

### NOS MEMBRES

#### Condoléances

À la famille de Mme Daisy Roth z'l, décédée le 24 avril 2026.

Elle était la mère de M. Arnaud et M. Damien Roth ainsi que de Mme Loraine Roth-Olsen.

#### Mazal Tov

À notre collègue et amie Mme Audrey Torre, ainsi qu'à sa maman Henriette pour la Bar-Mitzvah de leur fils et petit-fils Nathanaël le samedi 11 avril 2026 à l'ACCIAR.

À M. et Mme Mickael et Emmanuelle Cohen et Gabrielle pour la naissance de leur fille et sœur Annaëlle Liyah née le 23 avril 2026.

#### Kiddouch offert

à la synagogue Maison Juive Dumas, par M. et Mme Arippol Edwin à la mémoire de M. Maurice Moshé Arippol ben Mazal z'l.

## Compter, compter, compter...

« Vous compterez pour vous, à partir du deuxième jour de Pessah, jour de l'offrande de l'Omer, sept semaines complètes, jusqu'au cinquantième jour où vous apporterez une offrande issue de la nouvelle récolte. » (Vayikra chapitre 23, verset 15).

Depuis le début de l'histoire de l'humanité, le peuple d'Israël ne fait que compter. Il compte les semaines entre Pessa'h et Chavouôth, compte les années sabbatiques de la Chemita, et l'année du Yovel, du Jubilé. Il compte les jours jusqu'au Chabbath, compte les années dans l'attente du Machia'h... Il compte et ne cesse de compter... D.ieu exige : « Vous compterez » ! Alors nous comptons l'Omer et continuons à compter, même si les gerbes d'orge n'existent plus, même si les offrandes au Temple ont cessé.

Nous avons compté dans la joie car l'Omer était un 'Hol-Hamoed, et nous comptons aujourd'hui dans la douleur des événements funestes de l'histoire juive.

Le compte des 50 jours détient également la valeur mystique des Séphiroth, raison pour laquelle, le Zohar souligne que ce compte a le privilège de fortifier les célèbres colonnes sur lesquelles repose le monde entier.

Aussi, tant qu'il existe un juif pour compter, Israël demeure éternel...

Mais pourquoi la Torah nous demande-t-elle de compter ces 50 jours avec précision, jour après jour, sans en oublier un seul ?

La Torah établit un lien entre deux fêtes majeures : Pessah, commémoration de la sortie d'Égypte, et Chavouot, célébration du don de la Torah. Bien qu'elles soient distinctes, ces deux fêtes sont indissociables dans leur essence.

En général, les nations séparent clairement le religieux du national. Une religion peut être partagée par plusieurs peuples, et un même peuple peut adhérer à différentes religions. En revanche, le peuple juif constitue une exception : il n'a qu'une seule religion, et cette religion n'appartient qu'à lui-même. Israël et la Torah forment une unité indissoluble. Aussi, la libération physique symbolisée par Pessah n'a de sens que si elle est suivie d'une libération spirituelle, représentée par Chavouôth. D'ailleurs, Moché rapporte la demande divine à Pharaon : « Laisse partir Mon peuple, afin qu'ils Me servent ».

Le compte de l'Omer souligne l'implication active imposée aux enfants d'Israël pour se préparer à recevoir la Torah. Cette transition ne peut s'opérer sans l'investissement individuel. C'est pourquoi la Torah précise : « **Vous compterez... pour vous** », mettant l'accent sur l'engagement de chacun.

Oublier un jour dans ce comptage reviendrait à introduire une rupture entre ces deux dimensions fondamentales, celle du national et celle du spirituel. Ainsi, celui qui oublie de compter un seul jour perd le droit de compter les jours suivants avec la bénédiction ! Aucun jour ne peut manquer.

Rappelons que le nom de Chavouot n'est pas expressément mentionné dans la Torah, car le verset 21 avise : « Et vous proclamerez ce même jour que ce sera pour vous une convocation sainte ». C'est donc la seule allusion dans les versets à la fête de Chavouot.

La Torah ne désigne pas Chavouot comme fête de la Révélation de la Torah, ni ici ni ailleurs car, comme l'écrit le Rav Munk zal : « elle ne tolère aucune fixation dans les dimensions du temps et de l'espace ».

La libération physique doit nous conduire, jour après jour, dans le chemin de la « purification ». Un processus qui nous rend digne d'accueillir la parole divine. Nous devons mériter la Révélation, et ces 49 jours, dont le 50<sup>e</sup> est Chavouot, représentent cet immense labeur intérieur. Noblesse oblige.